
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT **DES ARTS ET DE LA CULTURE**



SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

40, boul. des Bois-Francis Nord / 819 758-1571

vic.to/culture



VICTORIAVILLE
santé urbaine

Projet de politique présenté par le comité de travail de la politique des arts et de la culture

Présidence : France Auger

Coordination : Danielle Croteau

Membres : Véronique Audy, Yves Bernier, Pierre Carisse,
Josée Crête, Thérèse Domingue, Marie-France Dupuis,
Gilles Labrosse, François Roux, Christine Saint-Pierre,
Martin Savoie, Martine Tourigny, Geneviève Vigneault

Page couverture :

Œuvre : *Optique*, Andrée-Anne Laberge

Crédit photo : Martin Savoie

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	4
MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
VICTORIAVILLE, UNE QUESTION DE CULTURE!	6
LES FONDEMENTS	8
LE RÔLE DE LA VILLE	8
LES SECTEURS D'INTERVENTION	9
LES PRINCIPES DIRECTEURS	10
LES AXES DE DÉVELOPPEMENT	11
1. La culture pour tous	11
1.1 L'accessibilité de l'ensemble des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle	11
1.2 La participation active des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle	11
1.3 L'inclusion des communautés culturelles dans les activités de la culture	11
1.4 La sensibilisation des citoyennes et des citoyens aux arts et à la culture	12
1.5 Le développement de l'offre culturelle et l'encouragement des initiatives culturelles	12
1.6 Des services culturels adaptés aux besoins de la population	12
2. La vitalité artistique et culturelle	13
2.1 Le développement de l'expertise culturelle et sa pérennité	13
2.2 La consolidation des services et des programmes de soutien à la culture et l'amélioration des conditions de la pratique artistique	13
2.3 La diversité des pratiques artistiques et culturelles	14
2.4 Les collaborations et le développement des outils d'information et de concertation	14
2.5 L'accessibilité à des équipements culturels appropriés pour la production, la création et la diffusion	14
3. Le dynamisme culturel	15
3.1 La reconnaissance et le rayonnement des créateurs, des œuvres et des organismes culturels	15
3.2 Nos spécificités culturelles et nos richesses culturelles collectives	15
3.3 La création et la diffusion des œuvres et des contenus culturels	15
3.4 Les maillages entre la culture et les autres secteurs d'activité	16
3.5 L'innovation et les modes de création et de production responsables	16
LA MISE EN ŒUVRE	16
LA DÉMARCHE	17
REMERCIEMENTS	18

MOT DU MAIRE



La culture constitue un secteur d'activité essentiel à la qualité de vie de nos citoyennes et de nos citoyens, et est un pôle important de développement urbain. Les activités culturelles ont un impact direct sur leur qualité de vie et sur Victoriaville, en plus d'être un vecteur de notre identité et de notre histoire. Il est essentiel de consolider notre soutien aux organismes et aux artistes afin d'assurer l'essor des arts et de la culture, qui représente un apport important au développement économique de notre région.

Cette nouvelle Politique de développement des arts et de la culture, qui donne priorité aux activités culturelles diversifiées et accessibles pour tous, démontre clairement que Victoriaville favorise la participation citoyenne, l'innovation, la force des créateurs et le dynamisme culturel de la région.

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons cette Politique de développement des arts et de la culture. En l'adoptant, le conseil municipal réaffirme l'importance que la Ville accorde à la culture et la place qu'elle veut lui réserver dans les années à venir.

Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à l'élaboration de cette politique et qui ont contribué à nous donner une vision commune pour notre avenir culturel.

André Bellavance

Maire de Victoriaville

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Au nom des membres du comité de travail, il me fait plaisir de vous présenter notre nouvelle Politique de développement des arts et de la culture. Celle-ci résulte d'une mobilisation importante des citoyennes et des citoyens, ainsi que des membres de la communauté artistique victorivilloise. Plus de 400 personnes ont participé à son élaboration, permettant de dresser un portrait réaliste des enjeux et des besoins de notre communauté.

Il nous appartient de faire en sorte que cette politique nous donne des bases solides, en privilégiant l'accessibilité de la culture pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens tout en encourageant la vitalité artistique des créateurs d'ici. Nous devons faire de la culture une dimension structurante du développement de Victoriaville, en plus de la reconnaître comme un élément incontournable du développement de chacune des citoyennes et de chacun des citoyens ainsi que de notre devenir collectif.

Je tiens à remercier les membres du comité pour leur implication, leur dévouement et leur précieuse expertise. Je souligne aussi l'ouverture et l'intérêt qu'ont porté mes collègues du conseil municipal aux différentes étapes du processus d'élaboration de cette politique. Enfin, merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette Politique de développement des arts et de la culture.

France Auger

Conseillère municipale du district Parc-Terre-des-Jeunes
et présidente du comité de la politique des arts et de la culture

VICTORIAVILLE, UNE QUESTION DE CULTURE!

Depuis plus de 150 ans, plusieurs personnalités artistiques ont coloré notre identité culturelle et notre histoire de l'art en peinture et en sculpture, comme d'autres ont nourri nos imaginaires par l'écriture, le théâtre et le cinéma. La vie musicale a été particulièrement riche et variée, religieuse ou populaire, pratiquée en solo ou dans les orchestres, les chorales et les fanfares. Plusieurs noms ont marqué notre culture et contribué à la force que nous connaissons actuellement.

Si notre histoire est jalonnée de créateurs porteurs de notre culture, de nombreux artistes ainsi que plusieurs organismes, entreprises et travailleurs culturels contribuent au dynamisme culturel actuel. Plusieurs d'entre eux rayonnent sur la scène nationale et internationale. La qualité et le caractère singulier des événements et des créateurs attribuent à Victoriaville une bonne renommée culturelle.

À Victoriaville, comme ailleurs au Québec, plusieurs événements et organismes culturels sont nés et se sont formés dans les années 1980 et 1990, nécessitant des services, du soutien, des équipements. Plusieurs études et projets d'équipements et d'infrastructures ont été des éléments déclencheurs de l'intervention culturelle municipale. Dans un contexte de responsabilité partagée avec les citoyennes et les citoyens, les créateurs et les gouvernements, il apparaît nécessaire que Victoriaville définisse sa politique en matière de culture, choisisse ses priorités d'intervention et précise le type et la qualité des services qu'elle veut offrir à sa population. Victoriaville adopte donc sa première politique culturelle en 1998, laquelle sera suivie de l'adoption des plans d'action et de six ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Ces ententes totalisent un investissement de plus d'un million et demi de dollars pour la réalisation d'une centaine de projets de développement culturel à Victoriaville. De nombreuses collaborations avec la MRC d'Arthabaska ont agi comme levier de développement important à l'égard du dynamisme culturel de la région. Victoriaville a également pu bénéficier de programmes en matière de patrimoine et d'ententes avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), servant à la consolidation des organismes culturels professionnels de Victoriaville et au soutien à la création artistique pour les artistes et les organismes culturels.

Victoriaville a également développé différentes stratégies pour l'amélioration du soutien aux organismes et favorisé l'éclosion et le soutien des fêtes et des événements. Elle a reconnu plusieurs nouveaux organismes culturels, accueilli le colloque Les Arts et la Ville, remis sur pied un diffuseur de spectacles professionnels pluridisciplinaires et inauguré, à l'automne 2015, une infrastructure majeure de diffusion culturelle, Le Carré 150.

Réaffirmer l'importance accordée aux arts et à la culture

Victoriaville considère opportun de réaffirmer l'importance qu'elle accorde à la culture et nécessaire de planifier son action pour les prochaines années en fonction des nouvelles réalités. Victoriaville souhaite revoir son intervention culturelle dans le sens de la relation entre culture et développement, inclure la culture dans les préoccupations du développement durable et intégrer à la culture des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Cette politique constitue le pivot de la stratégie d'action de la Ville de Victoriaville en matière de culture. Elle constitue un engagement, une volonté clairement exprimée de reconnaître l'importance de la culture comme secteur d'activité essentiel à la qualité de vie des citoyennes et des citoyens et comme pôle de développement.

TROIS GRANDS AXES D'INTERVENTION STRUCTURENT CETTE NOUVELLE POLITIQUE ADOPTÉE PAR LA VILLE DE VICTORIAVILLE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE :

- 1 La culture pour tous**, visant une intervention tournée vers le citoyen;
- 2 La vitalité artistique et culturelle**, visant une intervention soutenue envers les créateurs;
- 3 Le dynamisme culturel**, visant une intervention inscrite dans les principes du développement durable.



Marie-Pierre Lapointe, saxophoniste baryton, Big Band Sortie 210, Soirée hommage aux bénévoles
Crédit photo : Les Maximes

LES FONDEMENTS

Les fondements servent d'assises aux décisions et aux orientations municipales. En regard de sa Politique de développement des arts et de la culture, la Ville de Victoriaville s'appuie sur les fondements suivants :

L'art et la culture sont un bien vivant et incontournable

Ils sont un bien collectif accessible à tous, ils se développent, se transmettent et se perpétuent dans le temps.

L'art et la culture contribuent à l'épanouissement des individus et sont indispensables à la qualité de vie de la communauté

Ils constituent un enrichissement des connaissances. En participant à la vie culturelle, on partage notre héritage culturel et contribue au dynamisme de la communauté.

L'art et la culture sont un facteur d'identité, de spécificité et de différenciation qui permet à la collectivité de se définir, de se distinguer et de s'affirmer

Comme un miroir, ils sont des révélateurs de notre monde. Ils ont un impact sur la personnalité d'une ville ou d'une collectivité et contribuent à sa notoriété et à son rayonnement.

L'art et la culture favorisent le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens pour leur milieu de vie

Ils contribuent au respect et à la fierté des citoyennes et des citoyens envers leur ville et renforcent leur désir d'y vivre et de participer à son développement.

L'art et la culture agissent comme moteur de la démocratie de la communauté

Ils sont un espace de changement social. Ils représentent la façon de voir et de vivre des personnes et des sociétés. Fondés sur la liberté, ils vont au-delà des conventions existantes pour prendre une distance critique.

LE RÔLE DE LA VILLE

La Ville détient une responsabilité en matière de développement artistique et culturel, une responsabilité qu'elle partage avec les citoyennes et les citoyens, les créateurs, les intervenants du milieu et les divers paliers de gouvernement. En matière d'art et de culture, elle doit :

-  **Assurer la direction du développement;**
-  **Assumer les orientations du développement des arts et de la culture à Victoriaville et mettre en œuvre la Politique de développement des arts et de la culture;**
-  **Rendre accessibles à la population des services et des produits diversifiés et de qualité;**
-  **Répondre aux besoins de sa population;**
-  **Soutenir le milieu culturel.**



LES SECTEURS D'INTERVENTION

Partie prenante de la qualité de vie et de la vitalité du milieu, la Ville de Victoriaville porte son intervention en matière artistique et culturelle sur toutes les disciplines faisant appel à l'expression :

LES ARTS VISUELS

Peinture, sculpture, assemblage, estampe, dessin, illustration, arts textiles, photographie, arts médiatiques, installation, bande dessinée, performance, les diverses formes d'exposition, la muséologie, etc.

LES ARTS DE LA SCÈNE

Théâtre, musique, chanson, danse, variété, arts du cirque, etc.

LES LETTRES, LA LITTÉRATURE

Les diverses formes de création littéraire, le monde de l'édition, les bibliothèques, l'écriture, la lecture, etc.

LES MÉTIERS D'ART

Les œuvres créées par l'exercice d'un métier relié à la transformation de la matière (ex. : la poterie, la maroquinerie, la joaillerie, etc.). Ceci inclut les savoir-faire.

L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE

Les acquis culturels à dimension collective et transmis de génération en génération. Personnages, lieux et événements historiques, documents, bâtiments, paysages, aménagements, objets et sites patrimoniaux, contes et légendes, rites et coutumes, etc. Ces secteurs sont traités ici en harmonie et en complémentarité avec la politique municipale en matière de patrimoine.

L'intervention de la Ville porte également sur les différentes fonctions culturelles que sont la formation, la création, la diffusion, la production, la conservation, la promotion et le soutien à la commercialisation des arts et de la culture, ainsi que la préservation et la mise en valeur du patrimoine.

La pratique en amateur et la pratique artistique professionnelle s'inscrivent dans la politique selon les axes et les objectifs d'intervention visés.

ARTISTE AMATEUR : Individu avec ou sans formation professionnelle qui pratique un art pour son intérêt personnel, est libéré de toute obligation professionnelle ou scolaire, et n'est pas admissible à une association professionnelle d'artistes.

ARTISTE PROFESSIONNEL : Artiste qui crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, diffuse dans un contexte professionnel et dont la compétence est reconnue par ses pairs.



La Danseuse, Parc de palettes, Marie-Sarah Gagné et Laurence Kirouac / Crédit photo : Martin Savoie

LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs sont les propositions admises comme base de raisonnement de la Politique de développement des arts et de culture et auxquels adhère la Ville de Victoriaville.

LA FORCE DES CRÉATEURS ET DES ACTEURS DU MILIEU CULTUREL, UNE COMPOSANTE INDÉNIABLE DU DYNAMISME CULTUREL

Les artistes, les travailleurs, les institutions et les organismes culturels sont les porteurs de la vie culturelle victorivilloise; il est essentiel de reconnaître leur force créatrice et leur rôle dans la communauté.

Le développement et le soutien de la pratique artistique et culturelle doivent s'exercer par la mise en place de conditions appropriées et favorables à l'éclosion de nouvelles initiatives et à la réalisation de projets culturels mobilisateurs.

LA PARTICIPATION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS, UNE DIMENSION ESSENTIELLE DE LA VIE CULTURELLE

Les citoyennes et les citoyens sont les spectateurs, les visiteurs; ils sont les premiers à agir sur le développement des services culturels par leurs attentes, leurs besoins, leur participation.

L'art et la culture doivent être accessibles à toutes les citoyennes et tous les citoyens;

Toutes les citoyennes et tous les citoyens doivent être interpellés par différentes formes de manifestations artistiques et culturelles;

Les initiatives culturelles des citoyennes et des citoyens sont encouragées.

LA FORCE DES PARTENAIRES DU MILIEU, UNE COLLABORATION MUTUELLE POUR LA CULTURE

Les institutions d'enseignement, le milieu des affaires et du tourisme, le milieu communautaire et social sont des alliés du développement culturel. Les arts et la culture incluent le milieu de vie; ils sont une passerelle vers des actions inclusives et diversifiées.

LA VITALITÉ CULTURELLE, UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Victoriaville étant reconnue comme un chef de file en matière de développement durable, elle adhère aux principes proposés par le ministère de la Culture et des Communications dans l'Agenda 21 de la culture du Québec (déc. 2011), qui fait de la culture une composante essentielle de la société liée à la viabilité économique, l'équité sociale et la responsabilité environnementale.

L'art et la culture constituent des leviers importants sur les plans créatif, social, économique et touristique, et doivent s'arrimer à l'ensemble des enjeux municipaux et favoriser des actions concrètes en faveur de :

- 1 la diversité culturelle;
- 2 l'utilisation durable des ressources culturelles;
- 3 la créativité et l'innovation.

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT

1 | La culture pour tous

DES CITOYENNES ET DES CITOYENS INTERPELLÉS PAR LA CULTURE

La participation à la vie culturelle de l'ensemble des citoyennes et des citoyens incarne les valeurs de démocratie et d'ouverture que promeut la Ville de Victoriaville. Elle est non seulement le reflet du dynamisme et de la qualité de vie d'un milieu et de sa population, mais également un révélateur de l'importance accordée aux arts et à la culture.

La création artistique et les interventions culturelles prennent tout leur sens lorsqu'elles sont partagées et diffusées au sein de la communauté.

Victoriaville s'avère aussi une terre d'accueil ouverte à l'immigration. La culture s'impose comme un facteur incontournable pour favoriser le rapprochement entre la population établie et les nouveaux arrivants.

1.1 L'ACCESSIBILITÉ DE L'ENSEMBLE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS À LA VIE CULTURELLE

- Encourager la participation des citoyennes et des citoyens de tous âges et de toutes conditions sociales;
- Favoriser l'émergence d'activités culturelles d'éveil à la culture;
- Favoriser le contact des citoyennes et des citoyens avec les artistes et la création artistique;
- Développer des modes d'information adaptés aux différents groupes de citoyens;
- Favoriser la diversification de l'offre culturelle.

1.2 LA PARTICIPATION ACTIVE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS À LA VIE CULTURELLE

- Promouvoir et soutenir les collaborations entre les organismes et les établissements pour les projets s'adressant aux citoyennes et aux citoyens;
- Favoriser les échanges entre les citoyennes et les citoyens et les acteurs culturels dans la création et la pratique culturelle;
- Valoriser les pratiques amateurs et l'engagement des citoyennes et des citoyens comme acteurs en culture;
- Encourager les actions bénévoles des citoyennes et des citoyens en culture.

1.3 L'INCLUSION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DANS LES ACTIVITÉS DE LA CULTURE

- Sensibiliser les nouveaux arrivants à la culture d'ici;
- Rejoindre les communautés culturelles dans la transmission de l'information et la promotion de la culture;
- Encourager les échanges culturels, les jumelages et les activités présentant la diversité culturelle;
- Favoriser la participation des citoyennes et des citoyens issus des communautés culturelles à la vie artistique et culturelle.

1 | La culture pour tous (suite)

DES CITOYENNES ET DES CITOYENS INTERPELLÉS PAR LA CULTURE

1.4 LA SENSIBILISATION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS AUX ARTS ET À LA CULTURE

-  Favoriser le développement des connaissances artistiques des citoyennes et des citoyens et l'initiation aux arts et à la culture;
-  Susciter la curiosité des citoyennes et des citoyens envers les différentes manifestations des arts et de la culture;
-  Encourager les activités de découverte et d'expériences culturelles;
-  Favoriser la diffusion des créations artistiques, des artistes, de l'histoire et des personnages qui l'ont façonnée, et du patrimoine;
-  Développer la fierté de la pratique culturelle.

1.5 LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE ET L'ENCOURAGEMENT DES INITIATIVES CULTURELLES

-  Encourager le développement de nouvelles manifestations artistiques;
-  Favoriser la sensibilisation à la danse et la diffusion de cet art;
-  Soutenir les initiatives de diffusion du cinéma d'auteur;
-  Favoriser la diffusion des créations théâtrales, notamment du théâtre jeune public, et faire connaître les créations et les créateurs d'ici;
-  Soutenir les initiatives de diffusion et de mise en marché des métiers d'art régionaux.

1.6 DES SERVICES CULTURELS ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA POPULATION

-  Augmenter l'accessibilité aux bibliothèques municipales;
-  Offrir des activités culturelles de qualité et plus variées dans les infrastructures municipales;
-  Rejoindre plus de citoyennes et de citoyens;
-  Développer des espaces culturels plus rassembleurs pour la communauté.



Artiste : Andrée-Anne Laberge / Crédit photo : Guy Samson

2 | La vitalité artistique et culturelle

LA FORCE DES CRÉATEURS

La vitalité du milieu artistique de Victoriaville se manifeste par sa singularité, sa diversité et son esprit novateur. Encourager cette vitalité, c'est permettre à la communauté artistique de travailler et de se renouveler chez nous. C'est aussi un apport indéniable au développement local et régional par une diversification ainsi que des retombées économiques, par l'effet de cohésion de la culture dans la communauté et par son important pouvoir d'attractivité.

Le développement du mécénat en culture, les contributions qui proviennent d'entreprises du milieu, les coproductions et les collaborations des organismes, la mise en commun des ressources, deviennent des leviers importants qui permettent de partager la responsabilité du développement des arts et de la culture. Avec l'implication de plusieurs partenaires, la Ville peut assurer un meilleur soutien à une plus grande diversité des expressions artistiques.

2.1 LE DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE CULTURELLE ET SA PÉRENNITÉ

- Contribuer au développement de la relève et à la rétention des artistes et des travailleurs culturels;
- Développer des stratégies de consolidation et de développement des organismes culturels;
- Favoriser la mise sur pied de programmes de formation artistique et de mentorat;
- Encourager la recherche et le développement.

2.2 LA CONSOLIDATION DES SERVICES ET DES PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA CULTURE ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE

- Améliorer le soutien aux organismes dans les différents secteurs des arts et de la culture;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de pratique des organismes;
- Développer des mesures visant l'encouragement des commandites en culture et contribuer à la mise en place d'un système de mentorat affaires/artistes/organismes pour la recherche de financement;
- Renforcer les conditions d'accès aux équipements et aux infrastructures culturels.



Costumier du Parminou / Crédit photo : Guy Samson

2 | La vitalité artistique et culturelle (suite)

LA FORCE DES CRÉATEURS

2.3 LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

- Encourager la mise sur pied d'activités et d'événements dans les secteurs en développement;
- Favoriser la diversité des pratiques culturelles;
- Favoriser la diffusion des œuvres et des artistes issus des communautés culturelles.

2.4 LES COLLABORATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT DES OUTILS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

- Favoriser le développement des mécanismes de concertation entre les organismes et les intervenants;
- Encourager les activités de réseautage des acteurs culturels;
- Encourager la formation de structures et de regroupements artistiques;
- Favoriser les occasions d'échange et de rassemblement des artistes et des travailleurs culturels.

2.5 L'ACCESSIBILITÉ À DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS APPROPRIÉS POUR LA PRODUCTION, LA CRÉATION ET LA DIFFUSION

- Collaborer aux initiatives visant le développement des conditions de pratique culturelle;
- Contribuer à l'amélioration des infrastructures culturelles pour l'entreposage des équipements, la création et la production des activités et des événements;
- Améliorer les équipements dans nos bibliothèques;
- Favoriser l'accessibilité aux services et aux infrastructures pour les organismes culturels.

3 | Le dynamisme culturel

L'IDENTITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En prenant appui sur l'Agenda 21 de la culture du Québec et fondée sur les valeurs d'identité, de diversité et de créativité, Victoriaville conçoit le développement de la culture comme une dimension structurante du développement local.

Victoriaville possède de belles richesses culturelles et patrimoniales qui contribuent à son identité et à sa renommée; il nous appartient de prendre tous les moyens pour en assurer le rayonnement et la pérennité afin de mieux les préserver et les partager.

Les interventions en matière touristique doivent par ailleurs concourir à la promotion d'une destination culturelle riche au cœur du développement local; il doit s'agir d'interventions basées sur la coopération et la solidarité avec la population, la durabilité des actions, les échanges culturels, la proximité, l'accessibilité, le respect des cultures et de l'environnement.

3.1 LA RECONNAISSANCE ET LE RAYONNEMENT DES CRÉATEURS, DES ŒUVRES ET DES ORGANISMES CULTURELS

- Encourager et soutenir le travail des artistes;
- Faire connaître les différentes manifestations de l'art et de la culture;
- Favoriser la mise en valeur et la diffusion des créateurs, des œuvres et du travail des organismes;
- Favoriser les initiatives d'exportation des œuvres de nos créateurs.

3.2 NOS SPÉCIFICITÉS CULTURELLES ET NOS RICHESSES CULTURELLES COLLECTIVES

- Contribuer à l'enrichissement culturel de la communauté et à l'approfondissement des connaissances;
- Favoriser la diffusion de notre patrimoine culturel;
- Reconnaître et mettre en valeur les spécificités culturelles;
- Agir de façon concertée pour le développement et la promotion de notre identité;
- Contribuer à la sauvegarde de nos archives;
- Afficher notre fierté culturelle.

3.3 LA CRÉATION ET LA DIFFUSION DES ŒUVRES ET DES CONTENUS CULTURELS

- Favoriser l'achat et la consommation des biens culturels locaux;
- Contribuer à la diffusion et à la mise en marché des produits culturels;
- Sensibiliser les partenaires à l'acquisition d'œuvres des créateurs d'ici;
- Favoriser l'acquisition et la mise en valeur des œuvres d'art et de l'art public;
- Favoriser l'expression artistique dans les lieux et les aménagements urbains.

3 | Le dynamisme culturel (suite)

L'IDENTITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.4 LES MAILLAGES ENTRE LA CULTURE ET LES AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Encourager les partenariats entre les acteurs culturels et les entreprises;
- Favoriser les activités, les collaborations et les échanges culturels avec le milieu scolaire, les divers établissements et les organismes du milieu;
- Encourager le réseautage entre les acteurs du milieu.

3.5 L'INNOVATION ET LES MODES DE CRÉATION ET DE PRODUCTION RESPONSABLES

- Encourager et mettre en valeur les pratiques culturelles novatrices;
- Encourager les productions et les créations respectant les principes du développement durable;
- Appuyer la créativité et les projets culturels catalyseurs de revitalisation, de développement et d'innovation;
- Stimuler le développement d'attrait culturels touristiques.

LA MISE EN ŒUVRE

Cette politique confirme l'engagement de la Ville de Victoriaville à l'égard d'un développement culturel général ayant un impact significatif sur la vie des citoyennes et des citoyens.

La Ville encourage la diversité artistique et le développement des forces créatrices sur son territoire. Elle reconnaît également l'impact positif de la culture sur son développement social et sa vitalité économique, et elle s'engage à respecter les axes d'intervention définis dans cette politique et à faire de Victoriaville un pôle culturel.

Pour atteindre ces objectifs, la Ville adoptera un plan d'action triennal actualisé annuellement et comprenant des projets précis.

Le développement des arts et de la culture est un projet collectif; aussi, la Ville compte sur l'implication des partenaires du milieu, avec lesquels elle entend harmoniser son intervention et agir en complémentarité.

La Ville de Victoriaville est consciente de l'importance des liens qu'elle entretient avec ses partenaires culturels. Elle mettra sur pied une table de concertation et de suivi de cette politique, afin de rendre concrètes ses volontés de développement des arts et de la culture dans le sens des intérêts de la communauté.



Afrocity, Soirée hommage aux bénévoles / Crédit photo : Les Maximes

LA DÉMARCHE

Au cours des 15 dernières années, d'importants changements se sont produits dans la vie culturelle de Victoriaville. Plus que jamais, la Ville ressentait le besoin de redéfinir son intervention.

L'élaboration de cette deuxième politique en matière de culture nécessitait donc un nouveau constat des attentes et des besoins de la population, ainsi que des biens et des services requis par le milieu des arts et de la culture. Il nous fallait également considérer les modes et les tendances de la pratique culturelle actuelle et considérer les principes du développement durable.

Dès la mise en place du comité de travail, des portraits analytiques de chacun des secteurs culturels ont donc été réalisés : lettres et bibliothèques, patrimoine et muséologie, métiers d'art, arts de la scène, arts visuels et arts médiatiques, communications et multimédias, événements culturels.

Chacun de ces secteurs a fait l'objet d'une analyse afin que soient identifiées les forces et les faiblesses, les contraintes et les potentiels, les besoins et les ressources servant à dégager les orientations de développement à privilégier dans la politique culturelle des prochaines années. Les différents politiques et plans d'action de Victoriaville ont également été considérés afin d'assurer une cohérence de l'intervention municipale. L'ensemble de ces travaux a permis au comité de réaliser un portrait synthèse actuel de la culture à Victoriaville et de procéder à son analyse.

En 2014, le comité a fait connaître publiquement son diagnostic, recueilli commentaires et suggestions et, surtout, procédé à une large consultation en ligne auprès de la population. Près de 300 citoyennes et citoyens y ont fait connaître leur opinion, leurs besoins et leurs souhaits.

Cette étape de la démarche a permis au comité d'identifier les priorités et les actions à mettre en place en matière d'art et de culture à Victoriaville pour les prochaines années. Les acteurs du milieu culturel ainsi que les partenaires locaux ont également été consultés; plus de 80 d'entre eux ont participé à une soirée de discussion afin de valider les axes d'orientation, puis de préciser les objectifs d'intervention et les champs d'action à privilégier dans cette nouvelle Politique de développement des arts et de la culture.



Les Fêtes victoriennes au Musée Laurier / Crédit photo : Musée Laurier

REMERCIEMENTS

La Politique de développement des arts et de la culture de la Ville de Victoriaville a été adoptée par le conseil municipal le 2 mai 2016.

La Ville de Victoriaville souhaite remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens, ainsi que les artistes et les intervenants du milieu des arts et de la culture qui ont contribué à l'élaboration de la politique en participant aux diverses consultations.

La Ville de Victoriaville remercie tout particulièrement les membres du comité de travail de la politique des arts et de la culture, formé d'intervenants connaissant bien les réalités culturelles locales réunis sous la présidence de la conseillère municipale France Auger.

VÉRONIQUE AUDY

agente de développement
culturel de la MRC
d'Arthabaska

YVES BERNIER

membre du conseil
d'administration du
Festival de blues

PIERRE CARISSE

président de l'Association
québécoise des amis
du patrimoine

JOSÉE CRÊTE

coordonnatrice du
département de musique
de l'école Le boisé et de
l'harmonie L'Inspiration et
présidente de la Fédération des
harmonies et des orchestres
symphoniques du Québec

DANIELLE CROTEAU

coordonnatrice arts et culture
de la Ville de Victoriaville

THÉRÈSE DOMINGUE

membre du conseil
d'administration des
Productions Plateforme

MARIE-FRANCE DUPUIS

coordonnatrice de la
Corporation de la politique
jeunesse

GILLES LABROSSE

metteur en scène impliqué
dans l'organisation des
Fêtes victoriennes

FRANÇOIS ROUX

directeur administratif du
Théâtre Parminou et membre
du conseil d'administration de
Diffusion Momentum

CHRISTINE SAINT-PIERRE

directrice du Service du
loisir, de la culture et de la vie
communautaire de la Ville de
Victoriaville

MARTIN SAVOIE

photographe et président
de Atoll art actuel

MARTINE TOURIGNY

agente d'administration à
la direction générale de la
Commission scolaire des
Bois-Francis

GENEVIÈVE VIGNEAULT

artiste verrier et designer





**SERVICE DU LOISIR, DE LA CULTURE
ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**
40, boul. des Bois-Francis Nord / 819 758-1571
vic.to/culture

